

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Direction de la qualité de la vie

Espace pour la vie

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **10 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : JA-00097

Descriptif : Acquisition d'un système d'éclairage artistique, d'un système de sonorisation et d'un système de diffusion vidéo, dans le cadre de l'œuvre «L'esprit des lieux ». Installation d'un nouveau réseau électrique pour ce système d'éclairage artistique dans les Jardins des Premières Nations au Jardin botanique de Montréal. Ces travaux ont lieu dans le cadre de l'élaboration de l'évènement des Jardins de lumières 2017.

Date d'ouverture : 22 mars 2017

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : Vincent Roy, Agent Technique Mécanique du Bâtiment. Courriel : eplv-appel_doffres@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 08 mars 2017.

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 16 mars 2017 à 16:00, à l'adresse courriel suivante : eplv-appel_doffres@ville.montreal.qc.ca

Les visites auront lieu du 08 mars 2017 au 17 mars 2017 fin inclusivement, selon l'horaire suivant :8h00 à 15h00.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 6 mars 2017

Le greffier de la Ville
Me Yves Saindon

Journaux de publication : Le Devoir__X_ Autre à préciser* : _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.